

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.10.2009

Révision: 06.10.2009

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** FOSTER 65-05
- **Emploi de la substance / de la préparation** Couche de bitume
- **Producteur/fournisseur:**
Temati B.V.
Rijnland 2
NL-1948 RL Beverwijk
Tel: +31 251 229 172
Fax: +31 251 212 380
E-mail: temati@temati.com
- **Service chargé des renseignements:** Département sécurité du produit.
- **Renseignements en cas d'urgence:** Tel: +31 251 229 172 (lu-ve/9-17)








2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:** Néant.
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
A des effets narcotisants.
R 10 Inflammable.
R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 64742-82-1 EINECS: 265-185-4	naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré  Xn,  N; R 10-51/53-65-66-67	10-<25%
CAS: 64742-95-6 EINECS: 265-199-0	solvant naphta aromatique léger (pétrole)  Xn,  Xi,  N; R 10-37-51/53-65-66-67	5-<10%
CAS: 67-56-1 EINECS: 200-659-6	méthanol  T,  F; R 11-23/24/25-39/23/24/25	1-<5%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:** CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.10.2009

Révision: 06.10.2009

Nom du produit: FOSTER 65-05

(suite de la page 1)

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
Eau
Jet d'eau à grand débit
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:** Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

* 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

67-56-1 méthanol (1-<5%)

VME ()	Valeur momentanée: 1300 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm risque de pénétration percutanée, (12)
---------	--

- **No CAS Désignation de la substance % Type Valeur Unité**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:** Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:**



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.10.2009

Révision: 06.10.2009

Nom du produit: **FOSTER 65-05**

(suite de la page 2)

· **Protection des mains:**

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· **Matériau des gants**

Caoutchouc fluoré (Viton)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

> 480 min.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales.**

Forme:	Liquide
Couleur:	Noir
Odeur:	Caractéristique

· **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	142°C

· **Point d'inflammation:** 39°C (DIN 53213)

· **Température d'inflammation:** 200°C

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· **Limites d'explosion:**

Inférieure:	0,6 Vol %
Supérieure:	7,0 Vol %

· **Pression de vapeur à 20°C:** 2 hPa

· **Pression de vapeur à 50°C:** 15 hPa

· **Densité à 20°C:** 1,2 g/cm³ (DIN 51757)

· **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau: Pas ou peu miscible

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.10.2009

Révision: 06.10.2009

Nom du produit: FOSTER 65-05

(suite de la page 3)

- **Viscosité:**
Dynamique à 20°C: 3400 mPas
- **Teneur en solvants:**
Solvants organiques: 19,9 %
Eau: 0,1 %
- **Teneur en substances solides:** 80,0 % (DIN 53216)
- **Indications complémentaires:**
VOC (EU): 19,90 %
VOC (EU): 238,8 g/l

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

64742-82-1 naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré

Oral	LD50	>5000 mg/kg (RAT)
Dermique	LD50	>3000 mg/kg (RABBIT)
Inhalatoire	LC50/4 h	>2,8 mg/l (RAT)

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral	LD50	>6800 mg/kg (RAT)
Dermique	LD50	>3400 mg/kg (RAT)
Inhalatoire	LC50/4 h	>10,2 mg/l (RAT)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Informations écologiques

- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- **Indications générales:**
 Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
 Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
 Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.
 Nocif pour les organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**
- **Recommandation:**
 Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 5)

F

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.10.2009

Révision: 06.10.2009

Nom du produit: **FOSTER 65-05**

(suite de la page 4)

· **Catalogue européen des déchets**

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
08 01 11	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

· **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):**

-

· **Remarques:**

Le transport selon remarque 2.2.3.1.5 du code ADR jusqu'à 450 ltr. Quand ADR > 450 ltr classe 3 F1, groupage d'emballage III valoir.

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

· **Classe IMDG:**

-

· **Marine Pollutant:**

Non

· **Remarques:**

Le transport selon remarque 2.3.2.5 de code IMDG jusqu'à 30 ltr. Quand IMDG > 30 ltr classe 3, groupe d'emballage III valoir.

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**



· **Classe ICAO/IATA:**

3

· **No ID ONU:**

1139

· **Etiquette de danger:**

3

· **Groupe d'emballage:**

III

· **Désignation technique exacte:**

COATING SOLUTION

· **Indications complémentaires de transport:**

Pour ADR et IMDG: le transport et l'emballage sont conformes à la réglementation pour quantités limitées. Ces produits sont donc classifiés comme non dangereux.

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/les lois respectives nationales.

Les phrases R et S peuvent être omises si l'emballage ne contient pas plus de 0,125 litre.

· **Phrases R:**

10 Inflammable.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.10.2009

Révision: 06.10.2009

Nom du produit: FOSTER 65-05

(suite de la page 5)

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· Phrases S:

23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].

24 Éviter le contact avec la peau.

43 En cas d'incendie, utiliser du sable, du dioxyde de carbone ou un agent d'extinction à poudres inertes. Ne jamais utiliser d'eau.

51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

· Prescriptions nationales:
· Directives techniques air:

Classe	Part en %
I	1,2
III	0,3
NK	18,7

· **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 3 (Classification propre): très polluant.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases R importantes:

10 Inflammable.

11 Facilement inflammable.

23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

37 Irritant pour les voies respiratoires.

39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Service établissant la fiche technique:** Product safety department.

· **Contact:** temati@temati.com

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**